

Rapport général sur la question mise à l'étude par la Société fribourgeoise d'éducation : enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 9

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARTIE NON OFFICIELLE

RAPPORT GÉNÉRAL

sur la question mise
à l'étude par la Société fribourgeoise d'éducation

Enquête sur la pratique de quelques vertus morales à l'école (Suite.)

3. Le mauvais exemple.

Un fait capital dans la genèse des manquements aux vertus précitées est l'exemple des supérieurs et de ses égaux.

L'enfant étant un parfait imitateur et s'essayant à la vie, cherche des modèles pour se diriger. Il les choisira dans ceux qu'il estime être capables de lui tracer un chemin sûr : parents, frères, sœurs, camarades, surtout aînés, autorités religieuses et civiles, maître.

L'homme est aussi maintes fois, par rapport à l'imitation, un grand enfant.

C'est pourquoi le mauvais exemple provenant des sphères supérieures est toujours très néfaste à tous inférieurs.

Ce qui accentue encore la portée de l'exemple pervers, c'est que le subalterne croit volontiers que ses chefs sont doués d'une espèce d'infailibilité intellectuelle et morale.

Le grand scandale, c'est l'exemple du vice triomphant, l'illogisme de personnes réputées vertueuses et qui ne le sont pas.

I. PROBITÉ.

Maître trompant sur le nombre, l'âge de ses élèves dans une promenade en chemin de fer, rendant des comptes inexacts, témoignant de la partialité envers ses élèves.

Enfants incitant leurs frères, sœurs, condisciples au vol, à la détérioration, les pratiquant sous les yeux de leurs cadets.

Parents satisfaisant tous les caprices de leurs enfants, les rendant, par le fait, inaptes à résister aux divers appétits des sens ; tolérant, approuvant, ordonnant et pratiquant le vol ; niant les larcins de leurs enfants par naïveté, orgueil ou manque de surveillance.

M. X., père, forge trois fausses clés, une pour l'entrée du bâtiment scolaire, une pour la salle de classe et une pour le pupitre du maître.

M^{me} X., mère, insulte le maître qui ose insinuer sur des preuves réelles que sa fille a volé.

Société où les actes improbables foisonnent.

M. X., syndic de..., a réussi à extorquer à l'assurance une somme de... par une fausse déclaration.

M. Y. a fait faillite... mais il a soustrait aux agents de l'office de quoi bien vivre.

Des enfants ont été initiés par une grande personne à introduire des pièces de plomb dans le distributeur automatique.

Que d'agents d'affaires, commerçants, industriels ne se font aucun scrupule d'amasser fortune par les moyens les plus illicites !

Des vols de tous genres sont perpétrés sans l'ombre d'un remords.

II. LA VÉRACITÉ.

Maître : préparation insuffisante de la classe, enseignement diffus, incomplet, laissant dans l'ombre les vérités essentielles ; réponses imprécises, dilatoires aux questions justifiées des élèves ; discipline de raideur et d'intimidation, néfaste à la vérité ; tolérance de la tricherie des élèves ; tromperies du maître lui-même ; menaces de sanctions trop sévères qui ne peuvent être appliquées.

Enfants mentant devant leurs cadets, les engageant à mentir, les menaçant s'ils avouent.

Parents qui ne répondent pas ou qui répondent incomplètement aux questions de leurs enfants ; ridiculisent leur sincérité naïve ; sourient, se glorifient même des mensonges habiles de leurs enfants ; mentent eux-mêmes ; se vantent d'avoir trompé un concurrent par un procédé déloyal ; élèvent leurs enfants dans la mollesse, l'égoïsme, tuant ainsi tout esprit de sacrifice.

Société qui est une véritable école de mensonges par sa soif de jouissances, son horreur des renoncements, sa négation des enseignements du Dieu de vérité ; les honneurs, les situations avantageuses qu'elle offre à ceux qui violent la vérité ; par ses mauvais livres et journaux étalant les mensonges perfides et flagrants.

III. LA PONCTUALITÉ.

Maître manquant de ponctualité au triple point de vue : heure, ordre logique, bienfacture.

En classe : enseignement défectueux, horaire journalier inobservé, ouverture et fermeture irrégulières, cahiers non corrigés, etc.

Dans ses relations avec les autorités : rapports, lettres, statistiques tardives, rendez-vous inexacts, etc.

Dans ses occupations extrascolaires : fonctions de secrétaire, organiste, directeur et dans toute société dont il fait partie.

Enfants : Camarades engageant leurs condisciples à lambiner, à jouer trop longuement sur le chemin de l'école ou de l'église.

Que d'enfants cherchent à attirer d'autres au jeu, alors que c'est l'heure du travail ! Comme il est triste de voir des élèves, et surtout des grands, fournir des travaux défectueux en souriant !

Parents : Repas, lever, coucher, livraison de marchandises (coulage du lait) à heures irrégulières ; travaux faits à contretemps.

En général, tout travail imparfait exécuté sous les yeux des enfants est justifié par ces paroles « Ly è prá bon ».

Société qui étale sous les yeux des enfants de nombreux exemples d'actes non ponctuels.

Retard des fidèles aux offices, des citoyens aux assemblées, des membres de société aux répétitions.

Personne importunant le docteur, le buraliste, le commerçant, l'homme d'affaires, les autorités en dehors des heures réglementaires.

Ouverture et fermeture non ponctuelles de bureaux, même officiels.

Manque de précision dans les ordres, dans leur exécution.

Tout exemple de travail imparfait livré par le monde intellectuel, commercial, industriel et agricole.

IV. LE SENTIMENT DE L'HONNEUR.

Maître qui, lors de visites, donnera une série d'ordres, de recommandations qui tendent parfois à favoriser l'hypocrisie ; lors d'examens écrits favorisera les élèves par des explications, des renseignements.

Reproches trop durs, humiliations en public, louanges exagérées, promesses envolées.

Enfants qui se vantent de se tirer d'affaires par les moyens les plus vils (tromperies, mensonges, copies, promesses, etc.).

Parents qui laissent l'enfant trop livré à lui-même, ne le respectent pas, ne se soucient de lui que devant le public (des visites arrivent, maman crie au petit : « Va te cacher, tu es trop sale »).

Société où ceux qui trompent le plus, manquent à leurs engagements sont respectés.

Romans où les héros sont des personnes qui n'ont d'honneur à cœur que les moyens les plus bas pour arriver à leur fin.

V. POLITESSE.

Maître ne répondant pas au salut de ses élèves ou de certaines personnes, employant des injures et des mots grossiers pour réprimander.

Enfants qui ne saluent pas, ne respectent personne, se bousculent l'un l'autre, se traitent de gros mots, marchent les mains aux poches en plein été, traînent les pieds, sifflent, dévisagent les passants, se moquent des malheureux, etc.

Parents qui n'observent pas les règles élémentaires de la convenance, ne surveillent pas leur langage ou donnent à leurs descendants la politesse d'intérêt (dis-moi un bonjour, tu auras un bonbon), qui se permettent des termes injurieux, des manières inconvenables, etc.

Société où certaines personnes sont d'un sans-gêne et d'un laisser-aller qui choquent. Celles-ci élèvent la voix, prennent un ton tranchant, coupent la parole à celui qui parle, se vantent de leur fortune devant ceux qui sont pauvres, de leur santé devant des chétifs, etc.

4. L'habitude du vice.

Elle est due :

- Trois causes : 1^o péché originel ;
2^o vice des parents ;
3^o vice des enfants.

Péché originel. — Adam et Eve avaient leur intelligence, leurs passions, leurs actes en conformité avec la loi divine.

Mais après la chute, cette superbe ordonnance a été bouleversée. Jésus-Christ nous a rachetés, mais la déchéance reste. C'est pourquoi, tant qu'il vivra, l'homme devra toujours lutter pour se rétablir dans le plan divin.

Vice des parents. — Il est de toute évidence que les qualités et défauts physiques et moraux des parents se transmettent aux enfants.

Ainsi le proverbe : « Tel père, tel fils » peut s'appliquer à toutes les vertus et à tous les vices opposés.

« Père voleur, menteur, non ponctuel, impoli, sans idéal ; fils voleur, menteur, non ponctuel, impoli, sans idéal. »

Vice des enfants. — La répétition de l'acte vicieux produit l'habitude, qui devient parfois indéracinable.

Ainsi l'enfant qui aura l'habitude d'être menteur, voleur, négligent, grossier, sans honneur, le sera par manie, routine, inconscience. Cette dernière forme est de toutes la plus désastreuse.

MOYENS DE COMBATTRE LES MANQUEMENTS

Introduction. — Les moyens préventifs et répressifs étant, dans la plupart des cas, communs aux vertus, nous avons cru bon de les envisager simultanément.

Toutefois, l'une ou l'autre règles peuvent se rapporter plus spécialement à telle vertu. Dans ce cas, les maîtres voudront bien les adapter à la vertu appropriée.

1. Moyens préventifs.

1. Le maître se gardera de tout langage, tout acte non conformes aux cinq vertus.

2. Il sera vigilant à l'école, en récréation, en promenade, etc., de façon à éviter tout exemple de parole, d'acte contraires.

3. Il évitera le favoritisme qui engendre la haine.

4. Il rappellera fréquemment la présence de Dieu qui voit tout, la pratique de la prière, des sacrements.

5. Il mettra les élèves par la pensée, à la place de celui qui subit l'acte.

6. Il se fera aimer de ses élèves par sa bonté paternelle, mais ferme, sa gaieté, son enthousiasme, son enseignement substantiel, intéressant, actuel, vivant ; par une classe bien chauffée, agréable, ordonnée.

7. Il fera confiance à l'enfant, ne le soupçonnera pas sans preuve suffisante de manquer aux vertus.

8. Guerre au rapportage si ce n'est pour un cas grave.

9. Ne pas ridiculiser, colporter ou laisser railler la sincérité, parfois naïve de l'enfant concernant certains aveux.

10. Ne pas exiger d'aveux humiliants devant les camarades.

11. Il ne flattera ni ne découragera.

12. Il encouragera plus spécialement les élèves faibles.

13. Il sera prudent dans l'octroi des récompenses ; évitera les friandises, cela favoriserait la gourmandise ; ne récompensera pas à propos de tout.

14. Ne pas punir l'enfant avec un excès de sévérité lorsqu'il a commis une première faute, pour éviter le congèlement de l'âme et du cœur et, conséquence plus grave, l'hypocrisie.

15. Ne pas forcer l'enfant à répondre quand il ne sait pas (véracité).

16. Ne pas poser à l'enfant de questions indiscrettes.

17. L'ordre est un moyen de prévenir le vol : Une maison mal tenue où les objets de valeurs voisinent avec les objets usuels dispose l'enfant à prendre (l'occasion fait le larron).

2. Moyens répressifs.

Dans la répression, suivre les préceptes suivants :

1. Sévir contre tout manquement, même léger.

2. Juger la faute avec calme et lucidité.

3. Proportionner la peine au délit.

4. Ne pas effrayer le coupable par l'annonce d'une terrible punition.

5. De la douceur d'abord ; de la rigueur ensuite en cas de récidive opiniâtre et retirer toute confiance un certain temps pour la redonner lorsque l'enfant aura fait preuve d'amendement.

6. Adapter la punition à la vertu violée (exemple : Pierre a menti, volé ; il est arrivé en retard, s'est montré violent ; lui faire copier un certain nombre de fois « Tu ne mentiras pas », « Tu ne voleras pas », « Le temps, c'est de l'argent », etc.).

7. Ne pas abuser de punitions : un regard, un signe, une parole « Attention » peuvent parfois suffire.

8. Eviter si possible les moyens trop violents (renvoi, absence, plainte à la préfecture, aux autorités). « Du tact, de la souplesse. »

9. Ne pas avoir l'air de se venger lorsqu'on punit.

10. Ne pas humilier publiquement le délinquant à moins que sa faute ne soit connue de tous, ou dans le but de servir d'exemples.

11. Prendre l'élève à part (surtout les têtes orgueilleuses) afin de ménager sa susceptibilité.

12. Rémission complète ou partielle de la faute lorsque l'enfant a eu le courage d'avouer spontanément.

13. Le maître manifestera son chagrin lorsque la faute aura été connue et avouée.

14. Amener l'enfant à avouer sa faute, à accepter la punition de bon cœur comme un acte de justice et à manifester son repentir.

15. Si une enquête est nécessaire pour éclaircir le cas, la mener discrètement, sans ameuter ni soupçonner tout le monde.

16. Exiger la réparation immédiate relative à l'acte : exemple : vol — restitution, réparation de tout le dommage ; mensonge — aveu ; retard — excuse ; mauvais travail — bon travail ; acte impoli — acte poli ; conduite répréhensible — bonne conduite.

17. Ne pas rejeter sans autre les excuses de l'enfant ; les croire, puis les contrôler discrètement.

18. Ne pas rire de l'habileté, de la hardiesse qu'a montrées l'élève à mentir, voler, à être impoli, grossier, etc.

19. Eviter toute contrainte brusque, la répression étant une œuvre de longue haleine où seule la spontanéité joyeuse de l'enfant témoignera de la sincérité de ses efforts à se corriger.

3. Redressement de l'erreur intellectuelle.

Généralités. — Eclairer l'intelligence de l'enfant, cultiver son raisonnement, son jugement ; régler son imagination par l'enseignement systématique ou occasionnel, concrétiser par de nombreux exemples en démasquant tout acte contraire aux cinq vertus, l'analysant pour en dégager le degré de perversité.

Insister spécialement sur les trois points suivants :

a) *l'opposition* de l'acte et des diverses maximes qui semblent justifiées, aux lois divines et humaines ;

b) *ses diverses formes* ;

c) l'importance de ses *conséquences* (avec l'aide du maître, les élèves analyseront la faute pour en découvrir les conséquences parfois multiples). Montrer parallèlement la conformité de l'acte bon aux lois divines et humaines, ses diverses formes, ses conséquences heureuses.

S'il y a erreur de réflexion, de raisonnement, de jugement, d'imagination, cultiver ces facultés au cours de la leçon morale et en général dans toute autre leçon et à toute occasion.

L'élève recherchera le pourquoi, le comment de toute chose à la portée de son intelligence. En cas d'impossibilité à résoudre le problème, le doute, inculquer à l'enfant la beauté de cette réponse : Je ne comprends pas, mais je crois parce que c'est Dieu, ce sont mes parents, mon curé, mon maître qui me l'ont assuré ; ou : Je ne sais pas, je doute, je regrette, je ne puis vous renseigner.

Cultiver les sens de l'enfant pour l'habituer à voir, sentir, écouter juste, par de fréquents exercices appropriés (estimation de distance, dénombrement d'objets, appréciation de couleurs, pesées, etc.).

Il faut qu'après un tel enseignement, la notion de la vertu

traitée soit si précise, que si l'enfant la transgresse, il ne puisse pas dire : « Je ne savais pas que tel acte était répréhensible ; je ne croyais pas que les conséquences étaient si multiples et si graves. »

N.-B. — Nous nous plaçons ici uniquement au point de vue erreur intellectuelle, quoique dans la pratique erreur intellectuelle et erreur sentimentale soient parfois communes aux manquements. Aussi, les exemples, les conseils que nous donnons peuvent, parfois, s'appliquer aux deux erreurs.

PROBITÉ.

Opposition. — Le vol et toutes les fausses maximes sont opposés aux septième et dixième commandements de Dieu. « Tu ne voleras pas ; tu ne désireras pas le bien des autres. »

Diverses formes. — Vol direct : argent, valeurs diverses, marchandises, objets, etc. ; vols indirects : recel d'objets volés, tromperies dans les contrats de vente, d'achat, rétention d'objets volés, fausses déclarations (impôts, âge en chemin de fer) ; gaspillage des heures, d'outils, de marchandises ; des patrons : nourriture et salaire insuffisants des employés ; retard dans les paiements pour bénéficiaire de l'intérêt ; usure, faillite frauduleuse ; majoration injustifiée des prix ; dommage de toute nature à la propriété d'autrui ; escroqueries de tous genres, etc.

Conséquences. — Exemple : Louis s'empare de l'unique scie de M. X., charpentier, travaillant dans une maison isolée, inhabitée et dans l'intention de rendre l'outil après l'avoir utilisé ; mais il le casse et n'ose le rapporter.

Le vol fait perdre au charpentier : 1^o la scie (5 fr.) ; 2^o les heures employées à retourner chez lui ou même à aller en ville pour se procurer un nouvel outil (10 fr.) ; 3^o peut-être la perte du travail en question et d'autres commandes ultérieures, le propriétaire ayant été mécontent d'un travail exécuté tardivement.

Conseils pour la leçon. — Guerre acharnée aux faux principes. Montrer l'erreur cachée dans les théories empoisonnées du communisme.

Multiplions les exemples dévoilant les diverses formes d'improbité et leurs conséquences.

VÉRACITÉ.

Opposition. — Les mensonges et ses faux principes sont opposés au commandement de Dieu : Tu ne mentiras pas.

Diverses formes. — Mensonges par gestes, regards, attitude ; médisances, calomnies, hypocrisie ; mensonges pernicieux, officieux, d'imagination, d'espiègleries ; tromperies diverses, etc.

N.-B. — Voir les diverses formes de l'improbité, car à la base d'une injustice, il y a souvent le mensonge.

Conséquences. — Exemple de mensonge espiègle : M. X. répond à M. Y., gendarme, qui lui demande s'il a vu un individu suspect. Oui, l'individu en question se dirigeait à pied vers Fribourg. (Or,

l'individu était à vélo et roulait vers Berne...) M. Y. retourne sur ses pas et court dans la direction indiquée, suivi du sourire narquois de M. X. Pendant ce temps, le malfaiteur entre dans une maison isolée pour voler, s'empare de 1,000 fr., tue le domestique accouru, puis un second et s'enfuit..

Que de conséquences découlant d'un mensonge futile en apparence !

Conseils pour la leçon. — Pour lutter contre le mensonge d'imagination, faire la part dans chaque récit de l'apport de la vérité et de la légende.

Inculquer les principes suivants : Rien n'est plus beau que le vrai ; la franchise exige que l'on pense tout ce qu'on dit et non pas qu'on dise tout ce qu'on pense. Signaler que toute vérité n'est pas bonne à dire ; le tact et la charité imposent une manière de dire la vérité. Faire connaître aux enfants la discrétion, vertu qui manque aux enfants terribles dont les indiscretions peuvent avoir des conséquences désastreuses. « Que votre langage soit oui, oui ; ou non, non ; ce qui vient de plus est du démon. » « Il n'y a pas de mensonge insignifiant, dit P. Bourget. »

Donner à l'enfant la notion exacte de ce qui est mensonge ou ne l'est pas.

PONCTUALITÉ.

Opposition. — Les manquements à la ponctualité par rapport aux trois points préalablement cités sont opposés à la perfection admirable que Dieu nous offre dans l'œuvre de la création.

Perfection dans le temps et l'ordre logique : succession des saisons, des jours, des nuits, des mouvements des astres à époque si précise que les savants peuvent en annoncer la venue longtemps à l'avance.

Perfection dans le travail : Que de régularité, de perfection, de beauté dans le monde minéral, végétal et animal.

Diverses formes : Manques de ponctualité :

a) dans le temps : retard dans la livraison de travaux ; dans ses plaisirs (promenade, jeu, repos, etc.), ses obligations religieuses, politiques, sociales, familiales, individuelles ;

b) dans l'ordre logique : toute chose faite à contre-temps ;

c) dans la perfection : tout travail défectueux de l'écolier, d'ouvriers, artisans, industriels, agriculteurs, intellectuels.

Conséquences. — Exemples : 1. M. X., garde-barrière, cause trop longuement avec un ami et arrive trop tard pour fermer la barrière. Une auto se fracasse contre le train. Conséquences : dommages matériels, deux morts, trois blessés, garde-barrière révoqué, sa famille dans la misère.

2. M. X., mécanicien, revise une auto, oublie de visser un écrou. Accident mortel, conséquences multiples.

3. M. X. se rend en ville pour diverses affaires, il ne note pas l'ordre logique dans lequel il doit les accomplir et le soir rentre ayant

oublié de remettre à la poste une lettre importante de soumission. Conséquence ?

Conseils pour la leçon. — Montrer les conséquences désastreuses de toute vie dérégulée par manque de réflexion, de coordination, d'imperfection dans le travail.

SENTIMENT DE L'HONNEUR.

Opposition. — Le sentiment de l'honneur est opposé à notre dignité d'enfant de Dieu, de chrétien, aux obligations que ces titres nous imposent, ainsi qu'à la parole de saint Paul : « Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ? Et si vous ne l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous le teniez vous-même. »

Diverses formes. — Insister sur les diverses formes de déshonneur :

a) *familial* : enfants qui font la honte de la famille par leur mauvaise conduite, leur grossièreté, leur manque de soins, leur paresse, leur négligence ;

b) *national* : citoyens qui trahissent la patrie en dévoilant des secrets militaires, qui attaquent les autorités et les salissent, soldats qui reculent devant l'ennemi ;

c) *personnel* : personnes qui n'ont pas à cœur leur maintien, leur conduite, se laissant aller à l'ivrognerie, à l'oisiveté, la brutalité, la paresse, la colère, etc. ;

d) *religieux* : catholiques qui se livrent à l'inconduite, se taisent ou approuvent les paroles d'un ennemi de la religion, n'osent pas montrer en public leurs croyances et leur idéal.

Conséquences. — Exemple : Les enfants se présentant dans une tenue négligée (mains sales, cheveux en désordre, etc.), par manque de réflexion, ignorent que plus tard ils seront exactement l'image d'aujourd'hui et que cela leur portera préjudice pour leur situation, leur fortune, leur dignité personnelle et l'estime d'autrui.

Le jeune homme et la jeune fille qui se laissent aller ne réfléchissent pas aux conséquences de leur acte (enfants sans parents légitimes, déshonneur, frais de tribunaux, etc.).

Conseils pour la leçon. — Attirer l'attention de l'enfant et développer certaines maximes en faveur ou défaveur de la vertu : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. C'est vite assez bon. Après tout, je m'en désintéresse. Ça m'est égal. Je m'en bats l'œil. Je m'en fiche. Faut pas s'en faire. »

POLITESSE.

Opposition. — La politesse ne doit pas être simplement l'observation des règles de convenance, mais avant tout une politesse chrétienne. Les manquements sont opposés aux préceptes : « Aimez-vous les uns les autres ; ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. »

Diverses formes. — Les formes de l'impolitesse sont nombreuses :

A la maison : les demandes ne sont accompagnées ni de s'il

vous plaît, ni de merci, tenue mauvaise à table, etc. ; envers les parents : oubli de saluer, réponses peu respectueuses, etc. ; envers frères et sœurs : disputes fréquentes, recherche de la plus belle place, la plus belle tasse, le plus gros morceau, etc. ; en famille : mettre les doigts dans les cheveux, le nez, se ronger les ongles, cracher sur le plancher, dans le feu, par la fenêtre.

A l'école : envers le maître : ne pas souhaiter le bonjour, remuer les pieds, bavarder, se moucher bruyamment, se lever avec bruit, bâiller, regarder sa montre, etc. ; envers les camarades : se bousculer, bouder, crier, jeter des trognons de pommes, etc.

Sur le chemin, en voyage : se retourner pour regarder une personne, arracher des fleurs, regarder curieusement par une fenêtre entr'ouverte, ne pas donner des renseignements aux voyageurs, dessiner des caricatures sur les autos poussiéreuses, ne pas céder sa place, ne pas aider une personne chargée, etc.

En société : le sans-gêne, le laisser-aller, la malpropreté, etc.

Conséquences. — Exemples : Un jeune homme doit se présenter. Il ne pense pas de préparer les paroles qu'il prononcera. Il parle gauchement, hésite, balbutie quelques mots et la place lui échappe.

Un enfant bouscule son camarade qui tombe et se casse la jambe, d'où pour l'accidenté : souffrances, perte de temps dans ses études ; pour l'impoli : frais de rétablissement.

Conseils pour la leçon. — La leçon systématique se fera, lorsqu'on le pourra, sous forme de piécettes qui donneront aux enfants l'assurance, les manières correctes, les attitudes respectueuses, les formules déférentes et simples.

4. Redressement de l'erreur sentimentale.

Généralités. — La *fuite des occasions* (camarades, sociétés, livres pervers) est le premier principe à inculquer aux enfants, car celui qui aime le danger, périra, dit l'Esprit-Saint.

Par l'enseignement systématique et occasionnel, le maître montrera la *laideur* des manquements, leur en inspirera *l'horreur* ainsi que de leurs conséquences : punitions divines, malheurs, revers en cette vie, remords, purgatoire ou enfer ; punitions humaines ; amendes, prison, déshonneur, perte de temps, d'argent, de biens matériels, d'amis, etc.

Il illustrera ses leçons par des exemples tirés de la vie enfantine, des manuels scolaires, des lectures, des journaux, de la société.

Il relèvera, blâmera et punira tout acte contraire, suivant les préceptes tracés au chapitre : moyens répressifs.

Il magnifiera la *beauté* de la vertu devant les enfants, leur en inspirera *l'amour* ainsi que de ses conséquences heureuses : récompenses divines (bénédictio temporelle, matérielle et morale, quiétude de la conscience, ciel) ; récompenses humaines (situation avantageuse, estime, amitié, etc.).

Il sera lui-même l'incarnation de la vertu et puisera des exemples dans les mêmes sources que ci-dessus.

Il relèvera, louera, récompensera l'acte vertueux.

Il ne négligera pas les moyens naturels : émulation, récompenses, motifs divers d'intérêt, etc.

Cependant, dans la lutte contre les passions, les motifs élevés (amour du travail, loyauté, honneur, désir d'estime, de récompenses divines, etc.), unis à la prière, à la réception des sacrements seront les plus puissants (saint Paul a dit : « Avec Dieu, je puis tout, sans Dieu, je ne puis rien »).

LE BON EXEMPLE ET SES CONSÉQUENCES HEUREUSES

PROBITÉ.

Louis a trouvé 100 fr. sur le chemin de l'école. Il s'empresse de les rapporter à son propriétaire qui lui donne 20 fr.

Joseph, ouvrier ébéniste, se fait estimer par sa probité. Son patron en fait son successeur.

Le laitier a commis une erreur dans le compte mensuel. Papa la signale. Que d'hommes doivent leur situation à leur loyauté !

L'intérêt est toujours d'accord avec le devoir. La vertu est un bon placement.

Jésus a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

VÉRACITÉ.

Albert a cassé une vitre ; aussitôt, il s'annonce, s'excuse et s'offre à la remplacer. Le propriétaire, touché par cette franchise, ne fait pas payer la vitre.

Relater tous les actes d'enfants, de jeunes gens, d'hommes ayant dit la vérité, malgré la conséquence grave qu'ils encourraient : Tell n'a pas craint de répondre à Gessler : « Cette deuxième flèche était pour te percer le cœur. » Les Suisses, à Paris, 10 août 1792, sont morts pour tenir le serment de fidélité juré à Louis XVI. Eléazar a préféré le martyre à la feinte. Les martyrs ont offert leur vie pour la vraie foi.

Jésus est venu pour rendre témoignage à la vérité, il est mort pour avoir dit : « Oui, je suis roi. »

Présenter l'acte de vérité comme un acte de courage. Etre véridique, c'est être fort. Suivre celui qui a dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » Combattons le respect humain, apanage des gens timides qui craignent de s'affirmer.

PONCTUALITÉ.

Jean est toujours à l'heure, il sait parfaitement ses leçons, exécute ses tâches avec ponctualité ; il fera son chemin.

Le maître tracera tous les bienfaits d'une vie réglée dans la famille, l'école, la société et même dans la vie religieuse.

Citer des exemples de jeunes gens connus qui sont arrivés à de jolies situations par leur travail, leur ponctualité en tout.

Lecture de vies d'enfants modèles (Guy, Denise), de saints et de saintes, de personnages illustres, de magistrats intègres, de l'Évangile qui trace la vie de Celui qui est l'exemple parfait.

Le bon travail exécuté allège l'esprit qui peut vaquer à de nouvelles occupations avec vigueur.

SENTIMENT DE L'HONNEUR.

Henri paye la promenade d'un camarade pauvre ; il est félicité de son action par son maître.

Jean surveille sa tenue, est propre sur lui-même, dans ses travaux ; il est estimé de son maître, de la population, de ses camarades.

La bravoure, l'honneur de nos ancêtres (chevaliers du moyen âge, retraite de Marignan, massacre des Tuileries), leur ont valu la renommée.

Pour certaines personnes, la parole donnée est un engagement solennel, les contrats toujours tenus strictement, les promesses réalisées en leur temps ; elles sont respectées et proposées aux charges de confiance.

Ce qui fait la valeur d'un homme, ce n'est pas sa fortune, son habileté, mais sa conduite, sa loyauté, son économie, son travail orienté, etc.

POLITESSE.

Charles aide une femme à traîner un char de fagots, une dame au retour du marché ; il est remercié et récompensé.

Henri souhaite chaque année la fête à ses parents, présente ses vœux de nouvelle année à son maître.

Jean cède sa place avec empressement.

Des magistrats occupent des charges très honorables, surtout grâce à leur savoir-vivre (manières avenantes, attitudes conciliantes).

Lecture : les chapitres : les bons parents, ma mère, les enfants reconnaissants, la conduite d'un enfant modèle.

L'homme poli est apprécié, recherché, estimé. « La politesse coûte peu, mais vaut beaucoup. Elle est la fleur de la charité. »

N.-B. — Les conséquences des actes bons en politesse sont plutôt morales : plaisir intérieur.

LE MAUVAIS EXEMPLE ET SES CONSÉQUENCES MALHEUREUSES

PROBITÉ.

Combien d'hommes sont en prison, temporairement ou à vie, parce que dans leur enfance, ils étaient de petits voleurs de becs, de crayons, etc. Que de mourants sont torturés par le remords, parce qu'ils n'ont pas restitué !

Ananie et Saphyre ont été frappés de mort pour avoir gardé secrètement une partie du prix de la vente d'un champ.

Les journaux relatent quotidiennement des condamnations pour vols, d'hommes ayant cependant des situations enviables.

Jésus a dit : « Les voleurs, les menteurs, les adultères n'entreront pas dans le royaume des cieux. »

Voler et travailler le dimanche sont les meilleurs moyens pour se ruiner, dit le Curé d'Ars.

VÉRACITÉ.

Petit menteur, petit voleur ; grand menteur, grand voleur.

Les mêmes conséquences que précédemment attendent celui qui a eu l'habitude de violer la véracité dès son enfance.

L'homme menteur s'attire la défiance, le mépris, le déshonneur.

Adam et Eve ont été punis pour avoir écouté le démon, père du mensonge.

Les hérésiarques et les hérétiques sont sévèrement punis par l'Eglise.

Giézi, serviteur de Naaman, fut couvert de lèpre pour avoir volé et menti.

Les dix messagers perfides furent frappés de mort pour mensonge.

Jésus est très sévère pour les pharisiens, hypocrites (parabole du pharisien et du publicain), sépulcre blanchi..., race de vipères... (Saint Jean.)

Les menteurs se punissent eux-mêmes, ils ne sont crus de personne.

PONCTUALITÉ.

L'élève paresseux sera plus tard dans la pauvreté, s'il ne se corrige.

M. X., menuisier, travaille à l'à-peu-près. Il perd graduellement sa clientèle.

M. X., commerçant, n'a pas d'ordre dans ses affaires. La faillite est proche.

M^{me} X perd son temps à bavarder avec les commères. Sa maison est un taudis.

Que d'exemples encore, où le manque de ponctualité a occasionné une défaite guerrière, une catastrophe, une ruine.

Le temps perdu ne se retrouve jamais. Le travail non exécuté engendre un malaise, un remords, qui ne disparaît que lorsque la tâche est accomplie.

SENTIMENT DE L'HONNEUR.

Le maître dégagera, des exemples types, la leçon de honte, il flétrira la conduite de ces personnages, d'où, de la part des élèves, horreur du traître.

Gérard copie ses devoirs, il satisfait sa paresse ; plus tard, il fera son chemin avec peine.

Des gens se font assister, comptent déjà, en se mariant, sur l'aide de la commune ; ils ont un sans-gêne sans pareil et ne feront rien de bien dans leur vie.

L'agriculteur Z. scelle un marché par une poignée de main. Constatant que l'affaire conclue n'est pas très avantageuse, il méprise la parole donnée. Z. aura de la peine à traiter de nouvelles affaires.

A Grandson, Charles le Téméraire promet la vie sauve à la garnison suisse, si elle se rend. Les soldats quittent le château, mais sont pendus ou noyés. Charles a flétri son nom.

En 1914, les Allemands ont violé les traités. Ils ont perdu la confiance des puissances.

POLITESSE.

Le maître montrera la bassesse et les conséquences des exemples qui suivent ; que, dans la vie, tout ne va pas selon ses caprices, et que se soustraire aux lois de la politesse, dénote une mauvaise éducation.

Léon bavarde, taquine ses camarades pour les faire punir.

Joseph se moque de M. X., parce qu'il est infirme.

P. se vante de son bonheur devant X. dans le besoin.

Des enfants insultent le prophète Elisée ; immédiatement, des ours sortent de la forêt et les croquent.

L'EXEMPLE DU MAITRE

Se souvenir de cet adage : « Les paroles soulèvent, l'exemple entraîne. »

PROBITÉ.

Le maître sera un exemple de loyauté, en tout ce qui concerne son activité sociale et surtout scolaire. Pas de notes approximatives, d'appréciations hasardeuses, de paroles malveillantes : les élèves étant souvent portés à mal interpréter les actes du maître.

VÉRACITÉ.

Il sera franc dans ses paroles, ses attitudes, ses conseils ; il ne se permettra aucun mensonge, si minime soit-il. Si une erreur s'est glissée dans son enseignement, il la rectifiera sans crainte, en disant : « Je me suis trompé. » A une question difficile à résoudre, il dira : « Je ne sais pas, je me renseignerai et je vous répondrai. »

Pas de pieuses pruderies, ni de prudes absurdités ; renseigner avec délicatesse ou renvoyer à plus tard l'explication, lorsque l'enfant sera à même de comprendre.

PONCTUALITÉ.

Il sera ponctuel dans toutes ses obligations professionnelles : ouverture, fermeture de classe, récréations régulières ; ordre du jour suivi exactement, préparation sérieuse de toutes les leçons ; devoirs à domicile prévus, cahiers corrigés ; registres, livrets scolaires, rapports et comptes divers tenus en ordre. Ponctualité dans ses

relations avec les autorités, dans ses occupations extra-scolaires (secrétaire communal, organiste, directeur, membre de société), dans sa vie sociale et privée.

SENTIMENT DE L'HONNEUR.

Il éprouvera le sentiment de l'honneur d'une façon intense : sur lui-même, par sa conduite, tenue, propreté, son langage exempt de grossièretés ; en classe, par un ordre parfait ; dans ses relations, il montrera son honneur national et religieux.

POLITESSE.

Il sera un modèle de distinction naturelle dans sa tenue, langage, réprimandes. Il sera poli envers les habitants de la commune et aura la même déférence envers tous les parents de ses élèves.

PRATIQUE DE L'ACTE VERTUEUX

Généralités. — Nous sommes trop verbaux, nous ne réalisons pas concrètement nos pensées, nous ne vivons pas suffisamment notre foi, notre idéal, a dit notre distingué Directeur de l'Instruction publique, M. J. Piller, dans maintes conférences.

Réalisons donc les notions de probité, de véracité, de ponctualité, de politesse et d'honneur.

L'acte vertueux quotidien et fréquent créera la bonne habitude, qui fixera la notion intellectuelle dans toute sa force et sa clarté, combattra contre les passions, substituera l'acte bon à l'acte mauvais, *fortifiera la volonté* et réduira au minimum les effets néfastes de l'hérédité.

La spontanéité dans l'acte est le point maximum à viser et à atteindre, par la douceur, la persuasion, la patience, l'indulgence, les moyens naturels et surtout surnaturels.

PRATIQUE DE LA PROBITÉ.

Amener graduellement les élèves à faire spontanément, c'est-à-dire sans l'intervention du maître les actes suivants :

1. Déclarer le dommage qu'ils auraient causé (exemple : fenêtres brisées, clôtures arrachées, menus larcins, etc.).

2. Réparer le dommage causé par eux-mêmes, par autrui, ou simplement constaté (remplacer la vitre, réparer la haie, mastiquer un trou, effacer un coup de crayon, recoller la tapisserie, etc.) ; Pierre voit un pieu arraché par un camarade, un inconnu, vite, il l'enfoncé à nouveau, sans être commandé ; l'élève réparera spontanément toute détérioration au matériel de classe, mobilier, etc.

3. A cet effet, à l'occasion de promenades scolaires, de toutes sorties de la classe, sur le chemin de l'aller et du retour de l'école, engager les enfants à rendre service au prochain, à réparer le dommage constaté.

4. Respecter la propriété d'autrui (verger, jardin, champ). Surveillance discrète du maître. Si l'envie d'un fruit, d'une chose

quelconque est trop forte, engager l'enfant à avoir le courage de les demander poliment, au lieu de voler.

5. Apporter immédiatement tout objet trouvé, si minime soit-il (gommes, becs, crayons, etc.).

6. Ne pas utiliser, même une seconde, un objet appartenant à autrui.

7. Demander poliment au camarade de prêter son crayon, sa plume, son livre, etc. et les lui rendre en parfait état — ne pas les prendre, sans sa permission.

8. Faire confiance à l'enfant, tout en exerçant un contrôle discret pour ne pas être dupe.

Exemples : *a)* lui laisser la responsabilité de la caisse de la mutualité, de la bibliothèque, d'une quête ; l'envoyer en commission, à la poste avec de l'argent ; lui donner de temps à autre quelques sous, dont il aurait le libre emploi (ceci spécialement pour les parents) ;

b) laisser intentionnellement à sa portée (buffet de matériel, pupitre du maître, ouverts ; argent, friandises, etc.), à titre d'épreuve et pour l'habituer à voir quelque chose de tentant, sans s'en emparer (méthode appliquée par certaines banques à l'égard de jeunes apprentis) ;

c) lui confier la correction de ses travaux (calculs, dictées, etc.) et le laisser s'attribuer la note, selon une échelle établie.

9. Amener l'enfant à économiser spontanément les petits sous qu'il gagne, afin qu'il soit moins exposé à voler par nécessité.

PRATIQUE DE LA VÉRACITÉ.

1. Engager l'enfant à avouer spontanément ses fautes ; dans ce cas, le maître ne punira pas ou appliquera la maxime : « Faute avouée est à moitié pardonnée. »

Exemples : *a)* Oui, c'est moi, j'ai cassé la vitre ; ce n'est pas Roger qui a griffonné le banc, c'est moi ;

b) en cas d'arrivée tardive, de leçon mal sue, l'élève en dira franchement, même devant ses camarades, le motif réel (travail à domicile, paresse, oubli, jeu, etc.). Toutefois, si le maître prévoit une révélation par trop humiliante, il prendra l'élève à part.

2. Faire confiance à l'enfant :

a) le laisser fréquemment et intentionnellement sans surveillance et demander : Qui a parlé ?... ne pas punir ;

b) l'envoyer faire un travail spécial. Demander : Est-ce fini ? Si l'élève répond : oui, le croire. L'habituer à répondre franchement non et pourquoi.

3. Louer le courage d'un élève qui dit la vérité à son détriment.

4. Exiger, en tout et dans toutes les leçons, causeries, des observations minutieuses, des réponses exactes. Exemples : Il y avait cinq moutons et non six ; le ciel est gris-bleu et non bleu ; notre vache pèse 400 kg. et non 405 kg.

5. Engager les enfants à formuler leurs légitimes réclamations sans timidité, ni crainte, mais avec déférence ; dans ce cas, ne pas rebuter l'élève, mais juger les réclamations avec calme et justice.

N.-B. — Plusieurs exercices, relatifs à la probité, peuvent s'adapter à la véracité, les deux vertus ayant entre elles maintes affinités.

PRATIQUE DE LA PONCTUALITÉ.

Maîtres et élèves vivront la ponctualité.

C'est le 10 janvier, —10°, neige. 7 h. 45, la classe d'école est chauffée (18 à 20°). Elle est agréable, ornée avec goût, de quelques tableaux artistiques, de cartes géographiques, d'illustrations récentes.

Le maître ouvre la porte de la salle à l'heure réglementaire (30, 15, 10 ou 5 minutes avant la séance).

Les élèves n'arrivent ni trop tôt, ni trop tard, car ils mettent en pratique, en l'adaptant, le conseil qu'Henri Ford donna un jour à un de ses ouvriers, arrivé un quart d'heure avant l'ouverture de l'usine : « Retournez à la maison et employez ces quinze minutes à l'éducation de vos fils. » 8 h., chacun est à sa place, prêt au travail : les élèves à leurs bancs, crayons et plumes apprêtés, livres à portée ; le maître, à son pupitre, sur lequel tout est rangé soigneusement ; les exercices prévus sont inscrits au tableau, le matériel intuitif est disponible à l'instant.

La séance débute par la prière, suivie d'un cantique, d'un chant qui créent une atmosphère de sympathie. Puis, c'est l'appel nominal, la visite de propreté (corps, habits, souliers), le contrôle rapide des devoirs écrits ou oraux qui seront revus sérieusement au cours de la leçon respective.

Les leçons se succèdent sans heurt, parce que tout a été prévu, selon l'horaire et alternent avec des chants et des exercices de gymnastique.

A l'ordre de « récréation », les élèves déposent immédiatement leurs crayons ou plumes, sans même achever la lettre commencée et sortent silencieusement, pour se livrer à leurs ébats, dans la cour, où ils choisissent un jeu, dirigé par un camarade, jeu aux règles duquel chacun se plie spontanément, sous l'œil vigilant et paternel du maître, qui profite de cette détente pour étudier le caractère de ses élèves.

La sonnette s'agite ; à la seconde, les élèves cessent le jeu et rentrent en ordre et silence, pour reprendre leur travail, qui se termine à l'heure précise. La prière, un cantique, un chant, quelques recommandations (politesse, bonne conduite)... et c'est la sortie silencieuse et ordonnée, jusqu'au bas de l'escalier de l'école, puis, l'envolée joyeuse.

Le maître s'accorde une promenade (une demi-heure, le matin ; une heure, l'après-midi), pour se détendre, respirer l'air pur, tout en surveillant discrètement la rentrée des élèves au logis, causer

utilement avec celui-ci, celui-là, et surtout avec les parents, les renseignant avec tact sur les progrès, qualités et défauts de leurs enfants.

Puis, après sa sortie de l'après-midi, le maître reprend sa tâche, prépare méthodiquement sa classe, fait son examen pédagogique, se réserve une ou deux heures pour sa culture professionnelle et générale.

Conseils complémentaires.

1. Habituer l'élève à consulter sa montre, l'horloge du village et non à attendre le signal de la clochette du maître, pour se rendre en classe, à l'église, à toute réunion.

2. L'élève obéira spontanément et immédiatement à tout ordre du maître, « attention, écoutez, déposez les crayons », etc.

3. Ses actes seront de plus en plus parfaits : devoirs, travaux en classe, à domicile ; son pupitre, ses livres, ses cahiers, ses habits seront des modèles d'ordre.

4. Il consultera l'ordre du jour, élaborera lui-même un plan de travail pour une heure d'études libres que le maître lui octroiera de temps à autre, pour ses travaux personnels, ses journées de loisirs (dimanche, jeudi, soirée).

PRATIQUE DU SENTIMENT DE L'HONNEUR ET DE LA POLITESSE.

Ces deux vertus, étant intimement liées, nous en traitons la pratique simultanément.

Entrons dans une classe et voyons les élèves vertueux.

Ils se présentent dans une tenue soignée (mains, visages, corps propres, cheveux coiffés, habits entiers et bien brossés, chaussures cirées). Ils écoutent avec attention, lèvent la main, répondent à haute voix : « Oui, Monsieur... »

Ils figurent sur tous les tableaux d'honneur affichés : tableaux de propreté, de bonne tenue, de soins, de conduite.

A la sortie, ils aident le maître à mettre son pardessus, lui présentent sa serviette, ouvrent la porte délicatement et s'effacent pour le laisser passer.

Surveillons-les :

a) en récréation : ils jouent gentiment et loyalement, relèvent un camarade qui a fait une chute ;

b) sur le chemin : ils saluent leurs condisciples et les personnes qu'ils rencontrent ; aident un pauvre à tirer son char, débarrassent le maître de ses manuels ;

c) à la maison : au lever, au coucher, au départ, à l'arrivée, ils saluent (embrassent) leurs parents ; présentent souhaits sincères à l'occasion des fêtes et anniversaires ; témoignent, chaque fois qu'ils le peuvent, leur affection, en rendant service ; ils formulent leurs demandes d'une manière respectueuse (s'il vous plaît, merci), se taisent à table ou quand il y a des visites, etc.

Conseils complémentaires.

1. L'élève qui s'est montré impoli, grossier, présentera ses excuses.

2. Celui qui a donné un travail malpropre, représentera le même devoir, soigneusement exécuté.

3. Celui qui se présente d'une manière nonchalante, ira à sa place et se présentera de nouveau d'une façon convenable.

4. Le scout, l'apôtre de la prière, le croisé, le cadet pratiquera sa bonne action journalière et tiendra ses promesses.

CONCLUSIONS

Pour faciliter la discussion de ce rapport, nous donnons quelques conclusions très brèves du travail. Ces quelques points sont généraux à toutes les vertus.

1. Les cinq vertus morales qui ont fait le sujet de notre recherche sont d'une importance capitale. Jusqu'ici, notre enseignement a souvent été une avalanche de mots, dans un désert d'idées, et surtout « d'idées justes ». Ainsi, nous avons formé nos fameux « ânes savants », incapables de lutter contre le flot boueux du matérialisme moderne et de l'anarchie.

2. Les causes des manquements proviennent de plusieurs sources :

a) L'erreur *intellectuelle*, due à un enseignement religieux, familial, scolaire, social, insuffisant, nul ou opposé, ou à des erreurs de jugement, de raisonnement, d'imagination.

Cette erreur est *totale* (surtout en politesse, car on ignore souvent les règles de la convenance); *partielle* (dans toutes les vertus); *opposée* à la vertu (fausses maximes et faux principes).

b) L'erreur *sentimentale*. Les passions sont l'une des causes les plus profondes. On pêche par :

1° Caprice, vanité, orgueil.

2° Envie, jalousie, haine.

3° Insouciance, paresse.

4° Amour exagéré du prochain.

5° Timidité, crainte.

6° Egoïsme.

c) *Le mauvais exemple*, du maître, des enfants, mais surtout des parents et de la société.

d) *La répétition de l'acte*, qui engendre l'habitude du vice, si difficile à déraciner.

3. Les moyens de remédier à cet état de chose sont :

a) Les moyens *préventifs*, reposant sur le principe : « Mieux vaut prévenir que guérir. »

b) Les moyens *répressifs*, nécessaires lors de manquements ; mais l'éducateur jugera toujours le cas avec calme et lucidité et proportionnera la punition à la faute.

c) Le redressement de l'erreur *intellectuelle*, en montrant :

1^o L'opposition à la loi divine (probité — tu ne voleras pas ; véracité — tu ne mentiras pas ; ponctualité — perfection admirable de Dieu ; sentiment de l'honneur — dignité d'enfants de Dieu ; politesse — tu aimeras ton prochain comme toi-même).

2^o Les diverses formes de manquements, avec leur gravité.

3^o Les conséquences provenant d'un manque de réflexion, de raisonnement.

d) Le redressement de l'*erreur sentimentale*, en faisant vibrer la corde des sentiments :

1^o Laideur des manquements et conséquences malheureuses.

2^o Beauté de l'acte vertueux et conséquences heureuses.

4. Cet enseignement ne sera encore rien, s'il n'est accompagné de la pratique de l'acte. Il faut que l'école, éducatrice de l'enfance, soit un exemple vivant.

5. Ce travail demande, de la part du maître, beaucoup de patience, un grand dévouement, de continuels sacrifices et surtout un sincère amour de l'enfance. Que le maître ne se décourage pas, et, malgré l'ingratitude de sa tâche, qu'il sème toujours à pleine main le bon grain !

Qu'importent les peines et les fatigues, quand c'est pour le bien des jeunes âmes qu'on travaille !

Courtepin et Barberèche, le 20 avril 1935.

Les rapporteurs :

PAUL ROULIN.

WILLY BLANC.

Rapporteurs d'arrondissements :

I ^{er}	arrondissement :	M. M. Brunisholz, à Fribourg.
II ^{me}	»	M. V. Terrapon, à Chénens.
IV ^{me}	»	M. C. Fontaine, à Hauteville.
V ^{me}	»	M. L. Dessarzin, maître régional, Gruyères.
VII ^{me}	»	M. Frésey, à Orsonnens.
VIII ^{me}	»	M. A. Carrel, à Aumont.
IX ^{me}	»	M. J. Ducrest, à Rueyres-Treyfayes.

Société fribourgeoise d'éducation

CHERS COLLÈGUES,

La Société d'éducation tiendra son assemblée biennale le *lundi 17 juin*. C'est la gracieuse ville de *Morat* qui nous attend ; c'est vers elle que déjà vont notre désir de nous revoir et la joie de nous retrouver. La fière cité, sa population, son district dur au labeur, aimant les fêtes de la patrie et de la jeunesse sont une ambiance faite pour les assises du corps enseignant dans lesquelles fraternisent tous ceux